



TR/EG

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE MOLIÈRE (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDÉRANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Molière par la société Tergi – 3/5 rue de Lavoisier – 77400 Lagny-sur-Marne, agissant pour le compte d'Enedis – 29 quai de la révolution – 94140 Alfortville (suppression d'un poste de transformation électrique),

CONSIDÉRANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Molière au droit du n°91** à compter du **31 octobre 2022 à 8 heures 30** jusqu'au **24 novembre 2022 à 17 heures** :

- **Neutralisation du stationnement,**
- **Neutralisation du trottoir** : les piétons seront déviés par les traversées existantes,
- **Limitation de vitesse à 30km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Tergi – 3/5 rue de Lavoisier – 77400 Lagny-sur-Marne.

FAIT EN MAIRIE, LE 20 OCT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 21 OCT 2022